

# Fiche d'accompagnement

Cette fiche précise le contenu de la brochure :

**La notion de chômage volontaire. Une arme puissante au service des politiques d'activation**

Elle présente son objet principal et énumère les thèmes abordés.

Elle peut être l'objet d'une animation-débat sur les enjeux socio-économiques et politiques dans lesquels s'inscrit cette publication.

Cette fiche est librement téléchargeable sur le site de l'Atelier des droits sociaux.

## La notion de chômage volontaire. Une arme puissante au service des politiques d'activation



Auteur : Anne-Catherine Lacroix (Service emploi-sécurité sociale)

Éditeur : L'Atelier des Droits Sociaux asbl

Édition : mars 2022

Format : Brochure en téléchargement gratuit.

Référence : T32

Thématiques : Droit de la sécurité sociale

### THÈME PRINCIPAL

La notion de chômage volontaire est un des principes de base de l'assurance chômage. D'un point de vue réglementaire, cette notion constitue la mise en œuvre d'un article de la réglementation chômage qui stipule que "pour pouvoir bénéficier des allocations, le chômeur doit être privé de travail et de rémunération par suite de circonstances indépendantes de sa volonté ». Elle impute donc à la personne sans emploi la responsabilité exclusive dans ce qui la placerait ou non en situation de chômage volontaire. Dans le même mouvement, elle impose comme obligation à toute personne sans emploi d'être disponible et de ne pas quitter ou refuser un emploi dit convenable. Définir cette notion est donc indispensable pour tenter de comprendre les obligations qui incombent aux personnes sans emploi. Au-delà, cela permet également de réfléchir aux principes mêmes de la sécurité sociale et d'interroger les politiques sociales qui sont mises en œuvre depuis déjà plus de 20 ans dans le cadre de ce que l'on nomme « les politiques d'activation ».

 L'atelier des droits sociaux

Rue de la Porte Rouge 4 - 1000 Bruxelles

 02 512 02 90  <https://ladds.be>

## Objectifs

Cet ouvrage est destiné à permettre à toute personne de comprendre les conditions d'indemnisation qui sous-tendent la réglementation du chômage mais également de lui donner des pistes de réflexion pour réfléchir et interroger cette réglementation et nos politiques sociales.

## Pistes d'animation

Utilisée dans le cadre d'une animation, l'outil permet de développer les thèmes suivants :

-  la notion de chômage volontaire ;
-  la notion de l'emploi convenable et des critères qui le définissent ;
-  la notion de motif légitime ;
-  le mode de rupture d'un contrat de travail et ses conséquences sur le droit à bénéficier d'une allocation de chômage ;
-  les obligations des personnes sans emploi à l'égard des services régionaux de l'emploi ;
-  la responsabilité des politiques sociales sur les situations de chômage ;
-  le pouvoir du langage politique dans la mise en oeuvre de politiques sociales.

## Propositions de thèmes à débattre

-  Tous les emplois sont-ils convenables ?
-  Les critères de l'emploi convenable inscrits dans la réglementation sont-ils encore adaptés au monde de l'emploi actuel ?
-  La responsabilité du chômage est-elle avant tout une affaire individuelle ou collective ?
-  Dans quelle mesure le taux de chômage reflète-t-il un choix de société ?
-  Doit-on imposer aux personnes sans emploi d'être disponible pour tout emploi, indépendamment de leurs aspirations ?
-  Que penser de la proposition flamande de mettre au travail communautaire les personnes sans emploi ?
-  Le droit au chômage repose sur le principe de la cotisation sociale prélevée sur le salaire. Si une personne peut prétendre au chômage car elle a assez travaillé et donc cotisé, est-il justifiable ou non de la sanctionner en fonction de la manière dont son contrat de travail a pris fin? Le principe de la cotisation sociale doit-il donc être la condition de base de l'accès au chômage ou une condition parmi d'autres ?